

REPUBLICQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON****Délibération n°11/2021**Nomenclature ACTE :  
*3.2 Aliénations*

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	14	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation :  
24 mars 2021

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le :

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

**Etaient présents** : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Nicolas CHEVALLIER, Christian FOURNET, Aurélie GILBERT, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

**Pouvoir** : Emilie BERGONHE à Philippe PERCHE

**Secrétaire de séance** : Aurélie GILBERT

**VENTE DU CAMION DU SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL**

Vu la délibération en date du 9 novembre 2020 acceptant la vente du camion communal Renault immatriculé 8351 TF 03 acheté en 2000,

Considérant le coût important de l'entretien mécanique de celui-ci et l'obligation de passage aux mines chaque année au vu du tonnage,

Vu la proposition d'achat reçue de M. Corentin BRUNIAUX, entrepreneur à Le Vilhain (03350), La Croix Cornat, pour 3 600,00 € TTC,

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition d'achat de Corentin BRUNIAUX au prix souhaité sous réserve lors du passage aux mines pour la vente de ne pas avoir de frais supérieurs à 500,00 € qui seraient alors à la charge à l'acheteur.

Madame le Maire est chargée d'effectuer les démarches nécessaires à la vente de ce bien.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Hérisson, le 8 avril 2021  
Le Maire,

Stéphanie CUSIN-PANIT

